

Assemblée générale ordinaire 2023

Date le vendredi 27 janvier 2023

Lieu : Salle du Châtelet - La Garette

Sont présents : Patricia BRANGIER, Philippe JUCHAULT, Romain GAILLARD, Jean-Luc GRELLIER, Yannick HOUMEAU, Laurence LAMY, Michel LARGEAUD, Chloé MADY, René MARTIN, Richard PAILLOUX, Christian POMMIER, Gaëtan ROGEON, Michel TOUSSAINT, Sandra XANATRE

Sont excusés avec pouvoir : Abdoul Karim MBAYE, Serge BENOIST, Anne BRIAT, Mickael BOUROLLEAU, Jean-Claude & Myriam CHATELAIN, Philippe CHAUVEAU, Jocelyne CHEVALLET, Arnaud VIGER, Didier VINCENT

Sont excusés sans pouvoir : Elisabeth MAILLARD, Jean-Paul et Marie-Christine SAVIN, MFR / Mme TROGER, David ZELAZNY

Ordre du jour

- Point étape de création et de mise en fonctionnement de l'association
- Rapport d'activités 2022
- Rapport financier 2022
- Adhésion 2023
- Projets / calendrier 2023
- Élection conseil d'administration / bureau
- Divers

Après vérification du nombre de présents et de pouvoirs, en conformité avec les statuts, l'assemblée générale ouvre officiellement à 19h10.

Michel Toussaint, président, salue les membres présents, fait un point sur les excusés de l'assemblée et fait lecture de l'Ordre du jour.

Il demande l'autorisation d'inscrire à l'ordre du jour un point élection (la régularisation des membres du conseil d'administration, la proposition d'une candidature au conseil d'administration) et une modification de l'article 6.

Approuvé à l'unanimité

Création et mise en fonctionnement de l'association

- 29 avril 2022 : Assemblée générale constitutive au Châtelet à La Garette
Validation des statuts / élection des membres du conseil d'administration (14 membres) et du bureau
- 21 mai : déclaration en Préfecture des Deux-Sèvres
- 31 mai : publication au Journal Officiel de la République Française
- Création d'un compte bancaire au Crédit mutuel à Niort.
La signature du compte est accordée au président, à la trésorière et à la trésorière adjointe. Pas de carte bancaire sollicitée pour le fonctionnement.
Approuvé à l'unanimité
- **Correspondances adressées aux institutions**
Un courrier informant de l'existence de l'association et de son objet a été adressé aux institutions suivantes : la mairie de Sansais avec demande de subvention et insertion dans le bulletin municipal, le Département des Deux-Sèvres, la Région Nouvelle-Aquitaine, la Communauté d'agglomération du Niortais, le Parc régional naturel du Marais poitevin, les associations Histoire & Patrimoine de Coulon, Deux-

Sèvres Nature et Environnement, le groupe ornithologique des Deux-Sèvres, la CCA – Fédération chasse, et à **la presse** (Nouvelle République / Courrier de l'Ouest).

- L'association a souscrit une assurance : la MAIF
- 14 juillet : **lancement des adhésions**
Point sur la diffusion : 91 bulletins distribués par Michel sur La Garette – rue des Gravées / La Guignodière / les Cabanes / L'Herbe douce...
Arnaud gère Sansais à partir de septembre et une demande au facteur pour diffusion (comme proposé dans le cadre du conseil d'administration du 10/6)
OK pour aide /accompagnement par les membres du CA si besoin
- Création / Déclaration numéro INSEE

Conseils d'administrations 2022

Trois conseils d'administration se sont déroulés : les 10 juin, 5 septembre et 5 décembre.

Réunions de Bureau

Quelques réunions de bureau formelles et informelles essentiellement les dimanches soir au 25 bis rue des Gravées.

Adhérents

L'association a 39 adhérents au 31 décembre 2022.

Rapport d'activités 2022

- **Exposition Port Jaguin La Garette - Histoire et nature**
Inauguration le 21 juillet
- **Samedi 13 août : dédicace par Bernard & Jacqueline Martineau** de l'ouvrage *Histoires & confidences des animaux du Marais poitevin*
- **28 août : Symphonie de la Nature** : exposition papillons / plantes / oiseaux à la Maison du Cheval
- Saison estivale : 5 interventions au Camping de la Venise Verte à Coulon sur la faune et la flore du Marais
- Inventaire des papillons. Données transmises à l'OPIE et mises sur le site internet *Papillons de Poitou-Charentes*
- **27 novembre : participation à la Semaine nationale des Trognés.**
Contexte : l'arbre têtard est une composante paysagère et écologique majeur de notre territoire mais avec aussi des dimensions culturelles voire économiques, ethnographiques ...
Tous les têtards sont de la partie pas uniquement les frênes !
Aujourd'hui, il existe une dynamique nationale fédérée notamment par le groupe national des Trognés <https://trognes.fr/groupe-national-trognes/>
Parcours en barque Au fil de la Trogne le dimanche 27 novembre à 11h et à 14h30 sur réservation / 3 barques au départ de l'embarcadère des Frênes à la Garette (29 personnes accueillies)
A 16h : projection du film Trognés, l'arbre aux 1000 visages par le réalisateur Thimothée Janssen à la MFR de La Garette (31 personnes accueillies)
Un grand MERCI à nos guides bateliers Gaëtan, Richard, Yannick, à Viviane et Dominique pour le prêt gracieux des barques et à la MFR pour la mise à disposition gracieuse de l'espace de projection.
- **Création des commissions : Nature / Histoire et Culture / Communication**
Commission Nature : 19 membres. Première réunion le 2 décembre 2022 avec création de sous-commissions : oiseaux / poissons
Commission histoire : 10 membres / Première réunion à caler
Commission communication : 6 membres

Création et hébergement du site internet *lagrandrigole.fr*
Logo à créer

Approuvé à l'unanimité

Rapport financier 2022 - Du 31 mai au 31 décembre
--

Charges ou dépenses

- Assurance (MAIF) : **43,84 €**
- Frais de manifestation (droits de projection du Film dans le cadre de la Semaine nationale de la Trogne) : **137,50 €**

TOTAL = 181,34 €

Produits ou Recettes

- Adhésions : **695 €**
- Subvention commune de Sansais : **150€**
- Subvention Association *Arbres et Paysages 32* (pour participation à la Semaine nationale de la Trogne) : **97€**
- Recettes de manifestation (pour Semaine nationale de la Trogne) : **160€**

TOTAL = 1 102 €

Résultat de l'exercice 2022 : 920,66 €

- Compte chèque : 920,66 €
- Numéraire : 0

Approuvé à l'unanimité

- **Adhésions 2022 / 2023**

Nous proposons, après validation par les membres du CA le 5 décembre, que l'adhésion 2022, diffusée à partir de juillet, soit également valable jusqu'au 31 décembre 2023. Toutes les personnes qui souhaitent tout de même prendre une adhésion en 2023 seront considérées comme membres bienfaiteurs.

Approuvé à la majorité

PROJETS / CALENDRIER 2023

Fonctionnement

- Demande de rescrit fiscal au profit d'organismes recevant des dons afin que les adhérents puissent bénéficier d'une réduction fiscale
- Mise en place de toutes les commissions
- Création d'une grille tarifaire pour les prestations (pour renouvellement supports d'expositions, diffusion visuels ...)

Projet inter-commissions

- Renouveler le parcours photos thématique dans la rue des Gravées

Commission Nature et ses sous-commissions

- **Du 13 au 17 mars** : Exposition à la MFR sur les papillons, les plantes du Marais et rencontre avec les étudiants
- Exposition semi-permanente à la maison du Cheval (**ouverture pour Pâques**)
- **Mai** : Exposition aux écoles de Sansais sur les papillons, les plantes du Marais et rencontre avec les enfants
Envisager une rencontre avec les scolaires dans la salle mairie / école en mai 2022 autour des papillons.
2 interventions à programmer en lien avec les 2 sections / classes (CE1 / CE2 & CM1 / CM2)
Calendrier : voir si faisabilité le lundi 22 mai 2023 (Journée internationale de la biodiversité) ou du 24 au 28 mai (fête de la Nature)
- *Parcours Botanique dans le pré / à réactualiser*
- **Lundi 17 juillet** : nuit des papillons à La Garette
- **Juillet - Août** : exposition au Port Jaguin / belles chenilles du Marais
- **Fin septembre (Journées européennes du Patrimoine) à fin décembre / à confirmer Exposition en mairie - Nos Trognons en 2023**

Commission Histoire et Culture

- Lancer le cycle des réunions de la commission
- **Printemps / été 2023 : Dédicace de Jaap de Boer, dessinateur illustrateur**
Jaap de Boer est un dessinateur / illustrateur qui, jeune, passait ses vacances à La Garette. À la suite d'un drame personnel (incendie de sa maison), il a perdu la majorité de ses photographies familiales et autres. C'est pourquoi, il a souhaité réaliser une BD « *J'ai embrassé une fille* » pour graver ses souvenirs de jeunesse ... son premier baiser à La Garette en 1974.
C'est l'histoire d'un baiser, mais pas n'importe lequel. Un premier baiser, celui d'un adolescent de 15 ans, qui tombe amoureux pour la première fois de sa vie. C'est l'histoire d'une fille qui va chambouler la compréhension féminine et l'univers de ce garçon. Entre nostalgie, souvenirs, humour et romantisme désuet.
Souhait de venir dédicacer son ouvrage à La Garette.
- **Recherches sur le Patrimoine historique sur notre commune : mise en place d'un récolement de toutes les études / documentations**
- **Publication d'articles**
- **Accompagnement de l'inventaire de la Commune par le Service Régional de l'Inventaire Pays de la Loire / Nouvelle-Aquitaine - diffusion**

Commission communication

- Lancer le cycle des réunions de la commission
- Création du Logo
- Mise à jour du site internet
- Mise en place de courriels d'information réguliers vers les adhérents
- Support des actions des autres commissions

Élections

Élection conseil d'administration / Régularisation

Lors de notre assemblée générale constitutive du 29 avril 2022 : 15 personnes sont candidates et élues à l'unanimité par vote à main levée au conseil d'administration soit :

Mme Anne Berny-Tarente

Mme Patricia Brangier

M. Jean-Claude Chatelin

Mme Adèle Garnier

M. Jean-Luc Grellier

M. Yannick Houmeau

M. Philippe Juchault

Mme Laurence Lamy

Mme Chloé Mady

M. Thibault Mady

M. René Martin

M. Gaëtan Rogeon

M. Michel Toussaint

M. Arnaud Viger (représentant de la commune de Sansais-La-Garette) / à confirmer

Mme Elisabeth Maillard (représentante Communauté d'Agglomération du Niortais)

Mme Anne Berny-Tarente a souhaité démissionner pour raisons de santé.

Mme Anne Briat a accepté de pourvoir provisoirement au remplacement jusqu'à l'AG en ce jour.

M. le Président propose une nouvelle candidature à l'assemblée générale : Mme Sandra Xanatre.

Le conseil d'administration est donc constitué par 16 membres :

Mme Patricia Brangier

Mme Anne Briat

M. Jean-Claude Chatelin

Mme Adèle Garnier

M. Jean-Luc Grellier

M. Yannick Houmeau

M. Philippe Juchault

Mme Laurence Lamy

Mme Chloé Mady

M. Thibault Mady

M. René Martin

M. Gaëtan Rogeon

M. Michel Toussaint

M. Arnaud Viger

Sandra Xanatre

Mme Elisabeth Maillard

En conséquence, le président demande une modification de l'article 6 des statuts comme suit :

Le conseil d'administration, constitué de 18 personnes au maximum, est élu pour trois années consécutives.

Approuvé à l'unanimité

Divers

- Constat d'un membre qui a l'impression qu'il ne se passe rien / la commission communication va se charger d'informer les membres des perspectives / projets / actions
- Il est impératif d'impliquer les membres dans les actions pour éviter l'effet concentration de la charge de travail sur les mêmes personnes

Fin de la séance à 21h

Le Président / Michel Toussaint